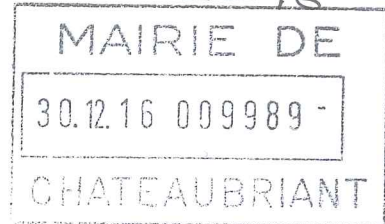


Nozay, le

28 décembre 2016



Communauté de Communes du Castelbriantais
Service ADS
5 Rue Gabriel DELATOUR
BP 03
44 1446 CHATEAUBRIANT CEDEX

COPIE

**Objet : Votre demande d'avis du 28/11/2016 sur le permis d'aménager
n° 44 036 16 C 3003 - Commune de Châteaubriant**
Copie(s) à : SAC

Monsieur le Président,

La demande concerne l'aménagement d'un quartier d'habitation sur les parcelles A 970,971, BR 97,98 et 99, au lieu-dit « La Borderie », sur le territoire de la commune de Châteaubriant.

Le projet est situé en limite d'agglomération, en bordure de la Route Départementale 41, classée dans le Réseau de Desserte Locale au Schéma Routier. Les vitesses limites autorisées sur la section concernée hors et en agglomération sont respectivement de 90 et 50 km/h.

Considérant que le projet ne répond pas à la remarque émise dans l'avis du Conseil départemental du 24 juillet 2014 sur la demande de permis d'aménager n° 44 036 14 C 3003 à savoir que l'aménagement des accès n'est pas du tout adapté et dimensionné au projet final (381 logements).

En conséquence, j'émet un avis défavorable sur cette demande.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Président du conseil départemental,
Le Chef du Service aménagement

Thierry MICHAUD